### Dispositif



### **Programmation**

Des repères pour situer l'entraînement dans une progression de cycle

### **Organisation**

Des préconisations pour mettre en place l'atelier de discrimination auditive

### Évolution

Des conseils pour planifier et faire évoluer les séances

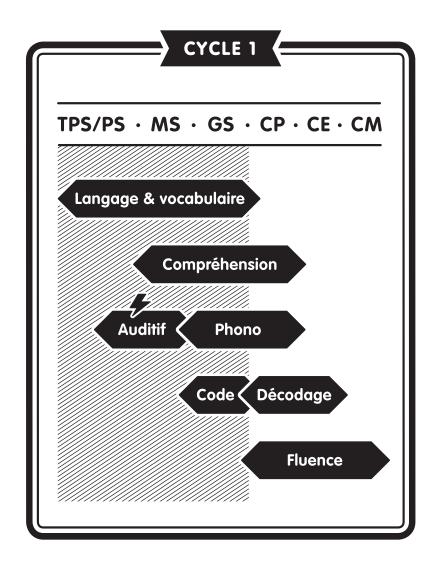
# Programmation sur le cycle

L'apprentissage de la lecture repose sur l'acquisition de certaines compétences qui, pour être automatisées, nécessitent un entraînement progressif et régulier.

Le travail de discrimination auditive, abordé dès la PS, permet de développer les capacités d'écoute et d'attention. En MS, cet entraînement peut être proposé de façon isolée pour répondre aux besoins d'une classe ou d'un groupe d'élèves dès la première période de l'année scolaire.

Il peut aussi être mis en oeuvre avec le vocabulaire et la compréhension sous forme d'un dispositif complet et intensif dans une classe.

Proposés sur le cycle, ces entraînements assurent la progressivité des apprentissages et permettent à l'élève d'apprendre à son rythme dans une démarche connue et sécurisante. Ils sont construits sur des principes communs, la même organisation et la même démarche pour assurer leur cohérence et faciliter leur mise en œuvre dans le cadre d'un dispositif intensif.



### Organisation de la classe

Cet entraînement, pour être efficace, repose sur la conduite de séances courtes et intensives en petits groupes homogènes plusieurs fois par semaine.

Ces petits groupes sont constitués de 6 à 8 élèves.

Chaque groupe bénéficie de deux séances de 20 minutes par semaine à intervalles réguliers pendant toute la durée de l'entraînement. L'enseignant planifie donc les séances sur la semaine et organise le travail du reste de la classe pour pouvoir se consacrer exclusivement à son groupe pendant les entraînements.

Ces séances, axées sur la manipulation, l'écoute et les échanges, doivent se dérouler dans un lieu adapté. Le groupe s'assoit autour d'une table pour que chaque élève puisse être sollicité individuellement et participer activement avec les autres aux activités proposées. L'atelier est installé dans un espace calme de la classe, un peu à l'écart pour ne pas perturber le travail des autres élèves ni être gêné par lui.



## Mise en autonomie

Pour pouvoir se consacrer au groupe d'entraînement, il est nécessaire d'apprendre aux autres élèves de la classe à travailler en autonomie pendant les séances.

Grâce à une organisation rigoureuse et des activités adaptées, il est possible de construire rapidement des habitudes de travail facilitant l'autonomie de chaque élève c'est-à-dire sa capacité à se mettre seul au travail, à rester concentré, à mener ce travail à son terme et à s'auto-corriger.

Pour cela, la classe est aménagée avec des espaces dédiés, du matériel accessible et un sablier permettant à chacun de se repérer dans le temps. Les activités obéissent à des critères préalablement définis, elles sont différenciées, demandent de la concentration et durent 20 minutes, quel que soit le rythme de travail des élèves. Les modalités de mise en œuvre, de suivi et de validation du travail ainsi que les aides méthodologiques sont prévues et explicitées pour chaque type d'activité.

### **PRINCIPE**

### Organiser la classe

Prévoir le matériel, aménager l'espace, gérer le temps



### Choisir les activités

Proposer des tâches connues, réalisables et porteuses de sens



### Mettre au travail

Donner les consignes et une méthodologie de travail



### Valider le travail

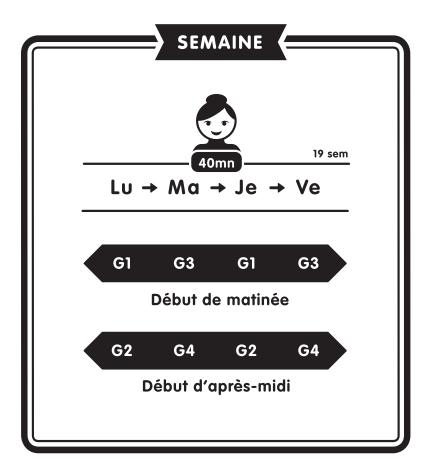
Concevoir des modalités de suivi individualisées

### Planification de la semaine

On peut planifier les séances chaque jour, de manière à ce que tous les élèves de la classe puissent profiter de cet apprentissage pendant un certain nombre de semaines.

Pour cela, il est nécessaire d'intégrer ces séances aux ateliers quotidiens de la classe et de les inscrire à l'emploi du temps. La ritualisation de ces ateliers facilite la mise au travail des élèves et clarifie les conditions du travail en autonomie.

Chaque jour, l'enseignant prévoit deux plages horaires de vingt minutes à un moment où les élèves sont réceptifs pour favoriser la concentration dans le groupe d'entraînement et le calme chez les élèves en autonomie. Il est préférable d'en placer une le matin et l'autre l'aprèsmidi pour éviter à certains élèves d'enchaîner deux ateliers en autonomie. Lorsque dans un groupe les élèves ont des difficultés à se concentrer sur les activités, il est possible, pendant quelque temps, d'organiser ces séances dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires.

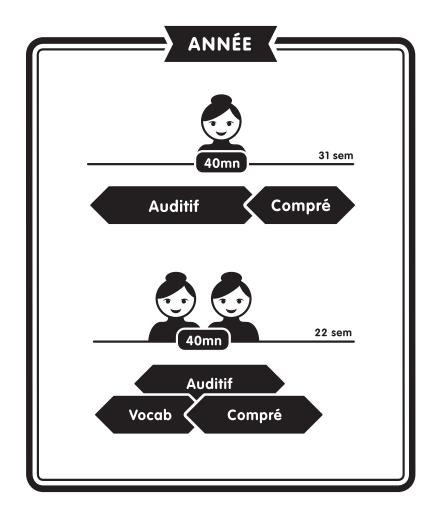


# Évolution du dispositif

Lorsque l'on s'est approprié le dispositif, il est possible de proposer un autre entraînement sur les mêmes principes, voire davantage si on travaille en équipe.

Selon ses besoins, l'enseignant peut choisir de programmer le vocabulaire ou la compréhension selon les exemples ci-contre. La mise en oeuvre des séances se déroulant selon le même principe, les entraînements peuvent se succéder en respectant les besoins et le rythme des apprentissages, sans perturber l'organisation de la classe.

Si l'enseignant peut compter sur un adulte supplémentaire, il peut, en PS, alléger l'emploi du temps en lui confiant les groupes en entraînement à la discrimination auditive. En MS, il peut en profiter pour programmer sur l'année le travail de toutes les compétences en les organisant en parallèle ou successivement sur le même créneau horaire.



# Travail en équipe

On peut bénéficier de l'aide d'un adulte supplémentaire en coordonnant l'entraînement avec le maître E, en organisant un décloisonnement ou en profitant d'un maître supplémentaire selon les cas.

Selon le dispositif choisi, la présence de cet adulte permet un allégement de l'emploi du temps, une diminution du nombre d'élèves en autonomie ou l'augmentation du nombre de séances d'entraînement proposées à chaque élève.

La pratique la plus simple consiste à partager la classe en deux, chaque adulte prenant en charge un groupe en entraînement et un groupe en autonomie sur une plage d'une heure. Ce dispositif est facilité en maternelle par l'intervention des enseignants de PS pendant le temps de sieste. D'autres solutions existent, comme la constitution de classes PS/MS qui allège l'effectif en début d'aprèsmidi ou le décloisonnement de deux classes. Il s'agit alors de profiter de la présence des adultes disponibles pour réorganiser momentanément les groupes d'élèves.

### **PRINCIPE**

### Définir les objectifs

Évaluer les besoins et cibler les compétences à travailler



### Planifier les séances

Construire l'emploi du temps en fonction des disponibilités



### Organiser les groupes

Se répartir les entraînements et constituer les groupes



### Se concerter

Partager les observations sur les progrès réalisés